



CNW, 17 novembre 2011/ - L'Association médicale canadienne (AMC), le Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aînés et l'Association canadienne pour la prévention du suicide ont applaudi aujourd'hui au rapport du Comité parlementaire sur les soins palliatifs et les soins de compassion qui préconise la création pour le Canada d'une Stratégie nationale de soins palliatifs et de soins en fin de vie.

« Dans notre système de santé, le secteur des soins de fin de vie exige une attention urgente », a déclaré le Dr John Haggie, président de l'AMC. « De fait, en ce qui concerne les soins palliatifs centrés sur les patients ou sur les familles, il n'y a pas de système. C'est pourquoi nous félicitons le comité de son travail et nous espérons que ses recommandations serviront de catalyseur aux gouvernements pour transformer le système de santé. »

L'AMC a exhorté les gouvernements à unir leurs efforts pour formuler une stratégie commune concernant les soins de fin de vie afin de permettre à tous les Canadiens d'avoir un accès équitable à un niveau adéquat de soins de fin de vie respectant certaines normes. L'AMC a été parmi les nombreuses organisations à présenter des commentaires au Comité.

« Nous sommes particulièrement heureux que le rapport contribue à faire mieux connaître la question de la maltraitance et de la négligence des aînés au Canada. Dans le moment, il existe un peu partout au pays un ensemble disparate de programmes de santé, de programmes sociaux et de programmes juridiques, et on constate certains progrès. Mais il faut à la fois une sensibilisation à la situation, des ressources appropriées et une meilleure compréhension des facteurs sous-jacents si l'on veut devenir plus efficace face à ce problème », a affirmé Jean-Guy St-Gelais, co-président du Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aînés.

Mme Dammy Damstrom-Albach, présidente du conseil de l'Association canadienne pour la prévention du suicide, a dit pour sa part : « Nous félicitons le Comité d'avoir reconnu l'importance de la prévention du suicide dans le contexte des soins palliatifs et d'avoir recommandé la création d'une Stratégie nationale de prévention du suicide. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Étant donné qu'une motion semblable vient tout juste d'être adoptée presque à l'unanimité par la Chambre des communes, il revient maintenant au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour faire avancer ces idées. »

Selon le Dr Haggie : « Ce rapport est un exemple du type de collaboration et de coopération non partisans dont nous avons besoin si nous voulons faire en sorte que nos patients les plus vulnérables puissent vivre leurs derniers jours dans la dignité et que leurs soignants reçoivent toute l'aide voulue à cette fin.

« Si nous corrigeons les problèmes des soins palliatifs, alors nous pourrions utiliser le même paradigme pour transformer le reste du système de santé. »

L'Association médicale canadienne (AMC) est le porte-parole national des médecins du Canada. Fondée en 1867, l'AMC a pour mission de servir et d'unir les médecins du Canada et de défendre sur la scène nationale, en collaboration avec la population du Canada, les normes les plus élevées de santé et de soins de santé. L'AMC est un organisme professionnel à participation volontaire qui représente la plus de 74 000 médecins du Canada et regroupe 12 associations médicales provinciales et territoriales et 51 organisations médicales nationales.

Le Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aîné(e)s est un organisme national sans but lucratif qui se consacre à la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées au Canada. Fondé en 1998, le Réseau s'est constitué en vertu des lois fédérales en 2000.

L'Association canadienne pour la prévention du suicide est aussi un organisme national sans but lucratif qui a été constitué en société en 1985 par un groupe de professionnels conscients de la nécessité d'offrir de l'information et des ressources aux communautés dans le but de réduire les taux de suicide et d'atténuer les conséquences dommageables du comportement suicidaire.

Lien à l'article original : <http://www.newswire.ca/fr/story/879957/les-medecins-et-les-organisations-de-patients-felicitent-un-comite-parlementaire-pour-son-rapport-sur-les-soins-palliatifs-et-d-e-fin-de-vie>

{jcomments on}